

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

GENÈVE

Les solutions contre la surpopulation en prison

Représentants de la Commission pénale de l'Ordre des avocats, Me Yaël Hayat et Me Robert Assaël tirent la sonnette d'alarme au sujet de la surpopulation carcérale. Préconisant l'engagement de juges et un recours au bracelet électronique, les avocats estiment que la construction de prisons est une solution insuffisante.

La criminalité à Genève

Les premiers chiffres de la criminalité à Genève pour l'année 2010 ont été dévoilés hier par la TSR. Jusqu'à ce jour et depuis le début de l'année, deux banques, trois offices de poste et trois bureaux de change ont été cambriolés. Deux cas ont été élucidés. Des brigandages ont été commis dans huit commerces, sept

kiosques et six stations-service. Cinq de ces affaires ont été résolues. Enfin, toujours depuis le début de l'année, 15 personnes ont été attaquées. Deux de ces attaques ont pu être élucidées.

La cheffe de la police Monica Bonfanti a rappelé que le taux de brigandage relevé en 2009 était le même qu'en 1987.

Il mord sa femme

Suspecté d'avoir mordu sa femme parce qu'elle refusait ses avances, un ressortissant du Nigeria est sous les verrous. Né en 1978, il avait déjà été interpellé en juin pour des faits similaires. Lorsque les gendarmes sont arrivés chez la plaignante, mercredi dernier, ils ont découvert que le prévenu l'avait mordue à la main et à l'épaule pour lui dérober les clés de son appartement.

SUISSE

Les prêtres interdits de gay pride

L'Eglise catholique zurichoise ne pourra pas participer à la cérémonie œcuménique de la gay pride de Zurich. L'évêque de Coire, Vitus Huonder, dont dépend Zurich, le lui a interdit. Une décision qui conserne le responsable des catholiques zurichois et la communauté gay locale.

Champions du monde du recyclage

L'Espagne a le football, la Suisse les déchets. Notre pays est le champion du monde du tri. En 2009, 81% des bouteilles en plastique PET ont été recyclées, ce qui constitue un nouveau record, a annoncé hier PET Recycling Suisse.

La salade de patates est bien coupable

Une salade de pommes de terre est à l'origine de l'intoxication alimentaire qui a conduit à l'hôpital, lundi, une trentaine de participants à un camp de vacances, à Guin (FR). Le plat n'avait pas été préparé de manière adéquate, selon le laboratoire cantonal fribourgeois.

L'armée casse un contrat douteux

L'armée et le brigadier Hans-Peter Wüthrich ont annoncé hier «la résiliation immédiate» et «d'un commun accord» du contrat qui les liait. La TSR avait révélé que l'armée payait le brigadier à double, comme employé en préretraite et comme consultant.

MONDE

Les attentats en Iran revendiqués

Le groupe sunnite extrémiste Joundallah a revendiqué le double attentat suicide intervenu jeudi dans le sud-est de l'Iran, affirmant avoir voulu frapper les Gardiens de la Révolution, le



bras armé du régime pour venger la mort de son chef. Abdulmalik Rigi a été condamné à mort et pendu en juin. L'attaque a fait au moins 27 morts, selon le dernier bilan.

Incendie meurtrier à Bagdad

Un incendie a fait au moins 28

morts, dont 14 étrangers, dans un hôtel dépourvu d'issues de secours à Souleimaniyeh, dans le nord de l'Irak, région pétrolière où opèrent des sociétés étrangères. Certaines des victimes auraient péri en sautant par les fenêtres de l'établissement pour échapper aux flammes. D'après le chef de la police, l'incendie a été provoqué par un court-circuit électrique.

Affaire Bettencourt: fin des gardes à vue

Les gardes à vue de quatre proches de Liliane Bettencourt, dont le photographe François-Marie Banier, ont été levées hier soir après environ 36 heures d'audition dans le cadre d'une enquête sur des soupçons d'évasion fiscale, a-t-on appris de source judiciaire.



NEW YORK Des archéologues ont entamé une course contre la montre pour percer le mystère d'un navire du XVIIIe siècle découvert presque intact sur le chantier de Ground Zero, là où s'élevaient les tours du World Trade Center avant le 11 Septembre. La coque et le pont sont presque complets et une ancre est encore reliée à l'embarcation. (AP/MARK LENNIHAN)

L'INVITÉ

Travail domestique: l'OIT passe la vitesse supérieure

Lors de la 99e Conférence internationale du travail qui s'est déroulée le mois dernier à Genève, le directeur général a présenté le rapport sur les travailleurs domestiques. Ce rapport constitue un avancement significatif pour l'élaboration des normes de travail dans ce secteur vulnérable.

Le travail domestique est l'une des formes d'emploi les plus anciennes dans le monde entier et il trouve ses racines dans l'histoire de l'esclavage, du colonialisme et d'autres formes de servitude.

Il existe dans tous les pays mais ses formes et ses répercussions dans l'économie formelle sont différentes. Le degré de développement du pays, la composition de la population et le traitement donné par la législation nationale créent ces différences.

Néanmoins, on trouve des éléments communs, par exemple la forme du travail effectué par les femmes (éventuellement mineures), généralement migrantes, avec un statut précaire ou illégal, sans aucune protection sociale et légale. Leur salaire est lié au degré de dépendance et à la volonté de leurs employeurs.

Dans les dernières décennies, le travail domestique a augmenté dans tous les pays. Cette tendance s'est accentuée avec l'intégration des femmes dans le marché du travail formel, le vieillissement des sociétés et l'absence d'une politique permettant de concilier vie de famille et activité professionnelle. Cette recrudescence se fait dans l'indifférence des politiques nationales, car le travail domestique n'apporte aucune va-



MICHEL CELI VEGAS

PRÉSIDENT DU CENTRE D'ÉCHANGES ET COOPÉRATION POUR L'AMÉRIQUE LATINE

leur ajoutée, il est invisible et est réalisé dans les foyers, où les travailleurs sont isolés, sans contrôle des autorités.

Sur la scène universelle, les organisations internationales ont adopté des conventions liant certains aspects du travail domestique. Dans le cadre de l'OIT, on trouve la Convention sur le travail forcé, 1930 (num. 29), la Convention sur la protection du

salaire, 1949 (num. 95), la Convention sur les travailleurs migrants (révisée), 1949 (num. 97) et la Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975 (num. 143).

Dans le cadre des Nations Unies, on retiendra la Convention relative à l'esclavage (1926), la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite d'esclaves et des institutions et de pratiques analogues à l'esclavage (1956), entre autres.

L'OIT est censée passer à l'étape de l'établissement de lignes directrices et de principes fondamentaux concernant le travail domestique et auxquels les pays membres devront adapter leurs législations nationales.

Est-il possible de rêver à l'harmonisation des principes pour le traitement des travailleurs domestiques? La réponse dépendra de la protection que les classes politiques souhaiteront donner à ce secteur vulnérable.

Dans tous les cas, la législation sur les travailleurs domestiques ne sera pas la même en Suisse, en Inde, en Libye ou au Pérou. Son application dépendra aussi du genre d'employeur, fonctionnaire international, diplomate, entrepreneur ou simple salarié.

Entre-temps, les travailleurs domestiques existeront toujours, car leur présence est indispensable dans les économies modernes, industrialisées ou en voie de développement.

Voir www.cecal.net

«Est-il possible de rêver à l'harmonisation des principes pour le traitement des travailleurs domestiques?»

CALVIN ET HOBBS PAR BILL WATTERSON



TRIBUNE
DE GENÈVE

SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Rois,
1204 Genève. Tél. 022 322 40 00
CP 5115 - 1211 Genève 11
Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique:
redaction@tdg.ch (non valable
pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations:
agenda@edipresse.ch
Abonnements: Tarifs pour la
Suisse (TVA 2.4% incluse)
12 mois: Fr. 389.-
Courrier: Case postale 5306,
1211 Genève 11
Tél: 0842 850 150 (lu-ve 7h30-
12h/13h30-17h) (depuis la Suisse
uniquement ou +41 22 322 33 10)

Adresse électronique:
abonnements@tdg.ch
Suspension et changement
d'adresse temporaire
Gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et
service compris. Tarif pour le
réseau fixe.)
Rédacteur en chef responsable:
Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints:
Emmanuelle Drevon,
Denis Etienne, Arthur Grosjean
Secrétaire général: Alain Giroud
Directrice artistique:
Ester Paredes
Chefs d'édition: Michel Eggs,
François Savary,
Rubriques: Genève: David
Haeblerli. Suisse: Judith
Mayencourt. Monde: André
Allemand. Economie: Elisabeth
Eckert. Sports: Daniel Visentini.
Culture: Pascale Zimmermann.
Société: Christiane Pasteur par
interim. Opinion-dialogue:

Benjamin Chaix.
Internet: Daniel Klopfenstein.
Blogs: Jean-François Mabut
(Jf.mabut@edipresse.ch)
Médiateur: Daniel Cornu
www.mediateur.edipresse.ch

Marketing - Club lecteurs:
Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00
Fax 022 322 39 72

Une publication d'Edipresse
Groupe Edipresse
Tibère Adler, directeur général
Edipresse Suisse
Serge Reymond,
directeur général
Direction éditoriale: Eric Hoesli
Direction ventes et marketing:

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou
d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou
électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction.
L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés,
notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Jean-Paul Schwint
Régie publicitaire:
EDIPUB SA

Suisse romande:
Rue des Rois 11,
1204 Genève 11.
Tél. +41 22 322 34 25
edipub.geneve@edipresse.ch

Suisse alémanique:
Mühlebachstrasse 43,
8032 Zürich.
Tél. +41 44 251 35 75
edipub.zuerich@edipresse.ch

Tirage contrôlé (REMP 2009)
56 333 exemplaires
Audience (Mach Basic 2010-1)
153 000 lecteurs.